

Le montant de la cotisation à Lannion Cœur de Ville est de 195 €, soit le même montant que 2016.



16,25 €/mois (195 €/an).

OUI, j'adhère et je défends le commerce local !

Nous vous remercions de bien vouloir compléter ce coupon-réponse et de nous le renvoyer à :
LANNION CŒUR DE VILLE – CCI – RUE BLAISE PASCAL – BP 50756 – 22307 LANNION CEDEX.

- J'adhère à Lannion Cœur de Ville et règle ma cotisation avec **1 chèque** à l'ordre de Lannion Cœur de Ville.
- J'adhère à Lannion Cœur de Ville et règle ma cotisation avec **4 chèques** à l'ordre de Lannion Cœur de Ville.
Ces chèques de 48,75 € seront mis à l'encaissement les 15 mars, juin, septembre et décembre 2017.
- J'adhère à Lannion Cœur de Ville et règle ma cotisation par un virement sur le compte.

IBAN	Crédit Mutuel de Bretagne					
FR76	1558	9228	0503	1774	3494	042

BIC	
CMBFR2BARK	

RIB	Crédit Mutuel de Bretagne		
15589	22805	3177434940	42

Nom – Prénom : _____

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ / _____

E-mail : _____

Cachet de l'entreprise

Date et signature

Désirez-vous une facture ? Oui Non



L'association Les Vitrites du Trégor est en pleine expansion et le dispositif est de plus en plus reconnu auprès des acteurs économiques du territoire.

Pour accepter ces chèques-cadeaux locaux comme moyen de paiement, il faut au préalable être adhérent de l'union commerciale de la ville, soit Lannion Cœur de Ville pour les commerces lannionnais.

L'adhésion annuelle aux Vitrites du Trégor est de 20 €.

Contact : Cécile DE LA HAMAYDE – 06 49 80 92 23 – lesvitresdutregor@gmail.com